

# Compte-rendu de la séance du conseil municipal SIAUGUES SAINTE MARIE

**Jeudi 04 avril 2024 à 20 h 30**

**Présents:** RUAT Gilles, CARLET Annie, ATTARD Yves, RICHARD André, MARTIN Pascal, ROYER Christian, LIONNET Andrée, VIGOUROUX Edwige, PAYS Robert

**Absents :** JOUVE Mathieu, VIALLET David

**Procurations :** Serge COHADE a donné le pouvoir à Edwige VIGOUROUX  
Carole PELET a donné le pouvoir à Annie CARLET  
Catherine BARBALAT a donné le pouvoir à Christian ROYER

*Ouverture de séance : 20h30*

**Point n°1 : Validation du PV du dernier conseil municipal :** Le PV a été validé à l'unanimité

**Point n°2 : Votes des taux**

L'ensemble des bases de calcul fixées par l'Etat a été revalorisé.

Concernant les taux d'imposition pour la commune, ils restent inchangés par rapport à 2023.

Les taux 2024 sont les suivants :

- Taxe foncière bâtie : 36,30 %
- Taxe foncière non bâtie : 69,70 %
- Taxe d'habitation : 12,25 %

Vote à l'unanimité par le Conseil municipal pour le maintien de ces taux.

**Point n°3 : Vote des différents budgets et des délibérations afférentes**

Budget	Section de fonctionnement		Section d'investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Station-service	552 101,00 €	552 101,00 €	25 117,87 €	25 117,87 €
Photovoltaïque	13 540,82 €	13 540,82 €	84 992,53 €	84 992,53 €
Pôle commercial	2 910,00 €	2 910,00 €	30 117,62 €	30 117,62 €
Eau	89 498,79 €	89 498,79 €	1 054 911,70 €	1 054 911,70 €
Assainissement	108 842,19 €	108 842,19 €	1 368 432,08 €	1 368 432,08 €
Lotissement	235 274,64 €	235 274,64 €	235 274,64 €	235 274,64 €
Communal	1 537 604,49 €	1 537 604,49 €	2 213 770,91 €	2 213 770,91 €

L'augmentation de la section investissement du budget Eau est liée aux travaux de sécurisation de la ressource en eau potable (captage d'une nouvelle ressource et interconnexion des réseaux)

L'augmentation de la section investissement du budget Assainissement est liée à la réfection de la station de traitement des eaux usées à Laniac.

L'augmentation des dépenses de la section investissement du budget Communal prend notamment en compte les projets suivants :

- Etudes : 14 000 €
- Réfection des vestiaires du foot : 40 000 €
- Sécurisation des jeux de l'école : 30 000 € (appel à projets « 5000 équipements sportifs)
- Réseaux de voirie : 40 000 €
- Menuiseries mairie : 26 910 €
- Travaux en cours et à venir : 1 576 146, 76 € (Restes à réaliser : projets 2022/23 : bâtiments Defix-Oriol et salle paroissiale) projet 2024 : Centre technique municipal

Concernant les recettes d'investissement du budget communal, le montant des subventions notifiées est estimé à 648 717 €.

Les budgets prévisionnels 2024 sont équilibrés dans leurs différentes sections et sont adoptés à l'unanimité.

#### **Point n°4 : Validation des décisions de la CAO**

##### Lotissement (3<sup>ème</sup> tranche) Les bords de l'étang :

L'estimatif de l'appel à projet définitif était de 162 254 € HT

Il y a eu 3 réponses à l'appel d'offre

- Entreprise CUBIZOLLES
- Entreprise GREG TP
- Entreprise FAURIE

Après analyse des offres réalisée devant la commission municipale par l'équipe de Maîtrise d'œuvre, Mr le Maire propose de retenir l'entreprise Cubizolles comme attributaire du marché pour un montant de 148 774,50 € HT.

Le Conseil municipal vote à l'unanimité cette attribution.  
Les travaux devraient débiter en mai 2024.

##### Station de Laniac :

L'estimatif de la maîtrise d'œuvre était de 1 207 100 € HT

Il y a eu 2 réponses à l'appel d'offre :

- Groupement BP2E / BRUNEL / SOVETRA : 1 245 000 € HT
- Groupement SOURCES/ WOLF / CHEVALIER : 1 245 200 € HT

Après analyse des offres réalisée en commission par l'équipe de MO, Mr le Maire propose de retenir le groupement SOURCES/ WOLF / CHEVALIER pour un montant de 1 245 200 € HT qui propose un phasage des travaux très clair et dispose d'un meilleur dossier technique.

Le Conseil municipal vote à l'unanimité cette attribution.

## **Point n°5 : Camping**

Il est proposé l'ouverture d'un service de location de vélos à assistance électrique sur la période estivale (de mai à août).

Les vélos seront loués à la société STATIONS BEE'S BRIOUDE : il y aura 5 vélos à assistance électrique et 1 remorque enfant.

Pour la commune, le montant de la location durant 4 mois de ces 5 VAE + remorque s'élève à 3100 € HT.

La location sera ouverte aux résidents du camping mais également aux personnes extérieures.

Les vélos pourront être loués à la journée ou à la ½ journée.

Pour les personnes du camping, la location sera autorisée pour de 1 jour à 1 semaine.

Les tarifs seront les mêmes pour les personnes du camping et les extérieurs.

- La location d'1 VAE à la ½ journée sera de 20 € et la journée à 30 €
- La location de 2 VAE à la ½ journée sera de 40 € et la journée à 55 €

Un pack famille sera également possible : 2 VAE loués donnera droit à la remorque gratuite.

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité les conditions générales de location ainsi que les tarifs qui seront affichés au camping ainsi que sur le site du camping municipal « Le vieux Moulin ».

*Prochain conseil : samedi 4 mai à 9h30*